

# Le Scribe

Bulletin d'information pour les infirmières enseignantes

mars/avril 2002 • vol.4, no.2

## Les actualités

● Afin d'approfondir les questions soulevées à la rencontre du 19 décembre, le Comité directeur sur la formation intégrée a constitué trois groupes de travail. Le premier examinera les besoins financiers particuliers des consortiums. Les travaux du deuxième groupe, auxquels l'OIIQ va participer, porteront sur la capacité d'accueil des établissements, autant celle des milieux de stages que celle concernant les places dans les programmes. Le troisième groupe va se pencher sur les encadrements académiques des *continuum*s de formation infirmière intégrée. Des représentants de chaque ordre d'enseignement participeront à ces comités.

● À sa réunion des 21 et 22 février, le Bureau de l'OIIQ a formulé des commentaires sur le rapport d'étape du Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines à l'Office des professions. Le Bureau accepte les recommandations sur le champ de pratique et les activités réservées aux infirmières, moyennant que certaines modifications soient apportées. Il souscrit aux nouvelles modalités de collaboration avec les infirmières auxiliaires, mais est demeuré fermement

opposé au partage de la thérapie intraveineuse. Les infirmières auxiliaires ne sont pas formées pour exercer cette activité clinique complexe qui présente un risque élevé de préjudice. Dans l'ensemble, l'OIIQ est satisfait des recommandations sur la pratique infirmière spécialisée dans la mesure où des activités de prescription sont intégrées dans la *Loi sur les infirmières et les infirmiers*, à des conditions qui seront établies avec le Collège des médecins. Il souhaite que des dispositions transitoires immédiates soient adoptées pour la pratique en régions isolées. Par contre, le Bureau a demandé que les propositions sur la pratique infirmière de première ligne soient reconsidérées, car elles sont plutôt « timides ». L'OIIQ croit qu'un projet de loi pourrait être déposé au printemps. Rappelons que la présidente, Gyslaine Desrosiers, va faire le tour de la province pour expliquer ces modifications, du 12 mars au 8 mai. Pour connaître la date de son passage dans votre région, consultez le calendrier de la tournée publié dans l'édition de mars/avril du *Journal*, ou à l'adresse [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), section « Événements ».

## Hors Québec

● L'American Association of Critical-Care Nurses (AACN) offre, depuis plus d'un an, des activités de formation continue dans Internet. Les infirmières ont accès à des textes et à des vidéoconférences sur une variété de thèmes liés aux soins critiques, comme le traitement des arrêts cardiaques, les types d'arythmies cardiaques, etc. À la fin d'une session, elles peuvent passer un test et recevoir des unités d'accréditation pour la formation suivie. Plus d'une soixantaine d'activités de formation sont actuellement en ligne à l'adresse [www.aacn.org](http://www.aacn.org), section « Education ».

## Réseau

● En décembre 2001, Paul Bégin, ministre de la Justice et responsable de l'application des lois professionnelles, a adopté le projet de loi n° 180, *Loi modifiant diverses dispositions législatives eu égard à la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes*. Cette loi permet à un professionnel de la santé de communiquer des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel sans le consentement des personnes concernées « lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un danger imminent de mort ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiable ». Le professionnel ne pourra communiquer ces renseignements « qu'à la ou aux personnes exposées à ce danger, à leur représentant ou aux personnes susceptibles de leur porter secours ». Il ne devra aussi divulguer que les « renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication ». Les ordres professionnels disposent d'un délai d'un an après l'entrée en vigueur de la loi pour établir, par règlement, les conditions et modalités de divulgation des renseignements.

● L'OIIQ a fait part à la Commission des affaires sociales de ses commentaires sur l'avant-projet de loi portant sur la carte santé. Il a fait valoir que, dans un contexte de rareté des ressources et compte tenu de l'état actuel de l'informatisation du réseau, il lui était difficile de soutenir un projet dont la faisabilité est incertaine, vu les besoins criants dans d'autres domaines d'activités. L'OIIQ considère que l'efficacité de la carte santé à microprocesseur n'a pas été démontrée pour diminuer les cas d'utilisation frauduleuse des services assurés. De plus, l'utilisation du résumé de santé est discutable, car il contiendra seulement une partie de l'information nécessaire à la prise de décisions cliniques. L'avis de l'OIIQ est disponible à l'adresse [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), section « Actualités et publications ».

● L'Office des professions du Québec mène une consultation relative à la reconnaissance professionnelle des enseignantes en vue de préparer un avis, à l'intention du gouvernement, sur la pertinence de créer un ordre professionnel regroupant, dans un premier temps, les enseignantes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

## Dossiers de l'OIIQ

De la mi-mai à la mi-juin, l'OIIQ tiendra six sessions de formation à l'intention de groupes réduits d'enseignantes et de professeures. Le but est de favoriser la réussite à l'examen professionnel en formant des personnes-ressources dans chaque établissement d'enseignement. Une à trois enseignantes ou professeures par établissement seront choisies par le responsable du programme. Les sessions de formation seront offertes à Laval, à Montréal (en anglais), sur la rive sud de Montréal, à Québec (2 sessions) et à Rimouski. Rappelons que l'OIIQ avait déjà organisé de telles sessions en 1999, avant le début du nouvel examen professionnel.

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF) est en pleine campagne de recrutement. C'est l'occasion de

joindre les rangs d'une communauté francophone d'infirmières qui a des liens dans 24 pays. Quelques centaines d'infirmières et une vingtaine d'associations prestigieuses ont d'ailleurs déjà saisi cette occasion. Au Québec, deux membres promoteurs contribuent au rayonnement de l'organisme : le consortium composé de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, du CHUM et de l'Hôpital Sainte-Justine, et le consortium formé par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval et du CHUQ. Moyennant un montant minime – 25 \$ pour l'abonnement d'un an, 50 \$ pour cinq ans – les membres du SIDIEF peuvent bénéficier de rabais sur le prix de diverses activités. Le formulaire d'adhésion électronique se trouve à l'adresse [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org).

## Cursus

En janvier et en août 2001, le CECII du Centre hospitalier Anna-Laberge a organisé une journée de préparation portant sur le volet pratique de l'examen professionnel de l'OIIQ à l'intention des candidates à l'exercice de la profession d'infirmière (CEPI). Les infirmières ont conçu un minicircuit clinique de dix stations, calqué sur celui de l'OIIQ. Chaque CEPI avait la possibilité de parcourir le trajet au complet, et d'obtenir de l'infirmière observatrice l'évaluation de ses points forts et de ses faiblesses.

Le cégep de Jonquière a procédé à l'inauguration officielle de ses nouveaux laboratoires en soins infirmiers. Ces derniers comprennent des équipements de pointe, dont des lits électriques, des mannequins neufs, des systèmes d'oxygène et de succion. Les nouveaux laboratoires ressemblent à un mini-hôpital, ce qui va permettre aux étudiantes de simuler leur intégration en milieu clinique.

L'OIIQ rappelle que le règlement sur l'externat est disponible sur son site [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), section « Actualités et publications ». N'hésitez pas à y référer les étudiantes de deuxième année qui ont des questions sur l'externat, car elles pourront se familiariser avec les conditions et modalités d'application du règlement et les actes professionnels qu'elles auront le droit de poser dans les milieux. Elles pourront aussi savoir qu'il est possible de prolonger leur externat, dans le même établissement, au cours de la période des Fêtes.

## Nouvelles brèves

● Le 70<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas se tiendra du 13 au 17 mai 2002, à Québec. Le thème est *Science et savoir : pour qui ? Pourquoi ?* Plus de 111 colloques et 2600 communications sont au programme. Renseignements à l'adresse [www.acfas.ca/congres](http://www.acfas.ca/congres).

● Le II<sup>e</sup> Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones se tiendra à Montpellier, en France, du 25 au 28 mai 2003. Cet événement succède au congrès international organisé par l'OIIQ en 2000. Le thème sera *La passion du soin infirmier au défi d'une plus grande humanité*. L'événement est organisé par le SIDIIEF en partenariat avec l'Institut La Source de Paris. Renseignements à l'adresse [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org).

● La prochaine rencontre entre l'OIIQ, les directrices et doyennes, et les coordonnatrices du programme soins infirmiers se tiendra le 10 mai, à Montréal. Les informations relatives à cette journée seront acheminées sous peu.

## Recherche

● L'Association nord-américaine du diagnostic infirmier – section Montréal (ANADIM) vous informe qu'elle est devenue l'Association québécoise des classifications de soins infirmiers (AQCSI). Cette nouvelle appellation témoigne de l'évolution des classifications infirmières. L'AQCSI entend notamment faire connaître ces classifications, participer au développement des nomenclatures de soins infirmiers et encourager la recherche sur les diagnostics, les interventions et les résultats de soins. Renseignements à l'adresse [www.aqcsi.org](http://www.aqcsi.org).

● Grâce à la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé et l'Institut de recherche en santé du Canada, le nouveau site Web *Observatoire sur la transformation des organisations et du système de santé* a vu le jour. Ce site se dédie à la connaissance et aux échanges sur la transformation des organisations de santé. À voir à l'adresse [www.santemontreal.qc.ca/fr/observatoire/index.htm](http://www.santemontreal.qc.ca/fr/observatoire/index.htm).

## Publications

● L'OIIQ a produit une nouvelle brochure promotionnelle à l'intention des jeunes. On y traite des multiples facettes de la profession, des spécialités et des lieux de travail possibles, photos et témoignages à l'appui. La brochure est assortie d'un encart qui énumère tous les programmes de formation menant à la profession d'infirmière, ainsi que ceux offerts dans les neuf universités du Québec (microprogrammes, certificats, maîtrise, doctorat). Pour en obtenir un exemplaire, contactez le Centre de documentation au 1 800 363-6048.

● La direction des soins infirmiers du CHUM a choisi la toxicomanie comme thème du numéro d'automne 2001 du journal *L'Avant-Garde*. Des articles de grande qualité y sont publiés, dont le traitement à la méthadone, la toxicomanie et la douleur, les signes et les symptômes d'intoxication et de sevrage chez la clientèle toxicomane, le sevrage du nouveau-né. Il est encore possible de s'en procurer quelques exemplaires en téléphonant à Éline Perreault au (514) 890-8000, poste 35907.